

glais, le dessin linéaire et d'imitation, le chant et tout ce qui fait la base d'une bonne éducation morale, intellectuelle et professionnelle. Les plus avancés étendent eux-mêmes le cercle de leur savoir et de leurs plaisirs par des lectures en rapport avec leur métier et leur trempe particulière d'esprit.

Est-il besoin de le faire remarquer ? précisément parce que le Patronage n'est plus une école, il ne saurait en tenir lieu. Le temps et les efforts que réclame l'étude, les apprentis les doivent à l'atelier et les lui donnent intégralement. Si l'on compte ensuite les heures qui restent, part faite du temps qu'absorbent les allées et venues, les repas, quelques moments de légitime relâche, on se convaincra que les loisirs à donner aux lettres sont fatalement bien réduits, et, qu'une tâche supplémentaire dans ces conditions, deviendrait en outre facilement onéreuse. Quand le jeune apprenti-tailleur, occupé sur une table quelque dix heures par jour, quand le jeune apprenti-plombier, perché sur un faitage par une chaleur torride ou par un froid hyperboréen, rentrent au Patronage nuit tombante, l'un, jambes engourdies, l'autre, harassé du poids du jour, ils trouveraient la classe médiocrement alléchante, on le conçoit, si elle usurpait sur les jeux et la récréation. Fatigue pour fatigue, ils préféreraient avec raison celle des mains à celle de la tête. Tel n'est point le régime. Ce qui était à l'école un devoir, apostillé d'un peu d'humour en cas de récidive, n'est plus au Patronage qu'une distraction, j'allais dire une séance, éminemment utile, mais non indispensable. Par une sage disposition, le règlement prélève au bénéfice de l'esprit un tour de cadran sur les longues soirées d'hiver que les jeux sédentaires ne garantiraient pas suffisamment de la monotonie. Il prévient l'ennui, sans imposer surcroît de travail. Quand le